

Les poiriers de haute tige dans les Alpes et les Pyrénées françaises

Evolution, situation et initiatives Possibilités et idées de financement par l'UE

P. POINTEREAU ¹

¹ SOLAGRO, 75 voie du TOEC , 31076Toulouse, F.

email : philippe.pointereau@solagro.asso.fr

« Les fruits déhiscentés dans l'espace alpin : l'avenir d'une spécialité menacée » -

*Première conférence sur la poire alpine
Stockach – 28-30 septembre 2001*

Introduction

Comme de nombreux pays européens, la France a vu sur l'ensemble de son territoire un fort recul des arbres fruitiers de haute tige et des associations dont ils faisaient partie : pré-vergers, associations arbres-cultures, associations arbres-vignes. Ainsi les surfaces en pré-vergers (ou « herbages plantés ») sont passées de 481.973 ha en 1929 (RGA) à 150.938 ha en 2000 (source Teruti).

Cette baisse de production de fruits de haute tige a été en partie compensée par la production des vergers intensifs de basse tige et par des importations. Certains fruits ont vu aussi leur consommation chuter (châtaigne, pommes et poires à cidres, fruits divers pour la production d'alcool).

Cette évolution s'est accompagnée d'un fort recul de l'autoconsommation des fruits frais ou transformés.

Aujourd'hui seule une petite partie de la production des arbres de haute tige restants est récoltée pour l'autoconsommation ou pour la vente. De nombreux arbres ne sont donc plus entretenus et remplacés. Les surfaces actuelles, par exemple en pré-vergers, ne donnent donc pas une véritable image de la réalité.

Malgré le recul très important et continu des fruitiers de haute tige, on observe aujourd'hui plusieurs démarches (démarches AOC, mesures agroenvironnementales CTE, démarches collectives de rénovation et de commercialisation) qui laissent quelques espoirs pour l'avenir de ces paysages.

Le cas du poirier

Le poirier constituait 9% de ce patrimoine de fruitier de haute tige inventorié en 1929 soit environ 12,8 millions d'arbres (3,7 millions de poiriers à poiré et 9,1 poiriers à couteau). Le nord des Alpes et en particulier la Haute-Savoie disposait d'un patrimoine important de poirier.

1,3 million d'arbres soit 10% du patrimoine national ont été inventoriés dans les Alpes. A titre de comparaison, les pommiers à cidre comptaient 56 millions d'arbres.

Tableau 1 : nombre de poiriers dans les départements alpins (source RGA 1929)

départements	Poire à poiré	Autres poires	total
Alpes de Haute Provence	0	110.200	110.200
Hautes Alpes	0	168.600	168.600
Alpes maritimes	0	49.400	49.400
Isère	3.000	245.700	248.700
Savoie	34.500	79.400	113.900
Haute Savoie	453.600	117.100	687.800
Total Alpes	491.100	770.400	1.261.500

Les pré-vergers ou prés plantés en France et dans les Alpes

Le recensement général de l'agriculture de 1929 constitue le premier dénombrement des pré-vergers en France (association arbres de haute tige et pâturage). La surface a été évalué à 481.973 ha.

Tableau 2 : les pré-vergers et les vergers de fruitiers en France et dans les Alpes en 1929

Départements	Surface en pré-vergers en ha	Superficie des plantations en plein d'arbres fruitiers en ha
Alpes de Haute Provence	0	4.583
Hautes Alpes	91	386
Alpes maritimes	0	13.224
Isère	2.408	4.383
Savoie	0	2.467
Haute Savoie	0	2.698
Total Alpes	2.499	27.741
Total France	481.973	379.061

On constate que la quasi-totalité des arbres fruitiers et en particulier les poiriers n'ont pas été recensé en pré-vergers ou prés plantés. Cela veut dire que les arbres ont été dénombré isolément car en grande partie associés à des cultures ou des vignes et non à des prés : « *Dans le cas de cultures associées de plantes herbacées et de plantes ligneuses, et pour autant qu'il sera possible de déterminer même approximativement les superficies occupées par les cultures herbacées et celles occupées par les plantes ligneuses, on les attribuera respectivement aux terres labourables et aux vignes ou aux cultures arborescentes. Si au contraire, les cultures herbacées*

et les cultures ligneuses sont entremêlées de façon à ne pas permettre une distinction des superficies qui reviennent respectivement aux unes et aux autres, on attribuera la totalité des superficies à la catégorie des terres labourables ou prairies lorsque la culture des plantes herbacées y représente la destination la plus importante, à la catégorie des cultures arborescentes lorsque la destination la plus importante est constituée par la culture de plantes ligneuses » - Extrait de la notice explicative

Cela peut vouloir dire aussi que dans les Alpes on donnait plus de valeur à la poire qu'à la prairie.

Tableau 3 : Evolution de la surface des pré-vergers en France

Année	1929	1982	1992	1999	2000
Surface en ha	481.973	258.500	191.500	156.500	151.000

On voit (tableau 3) que la disparition des prés vergers en France a été rapide : recul de 331.000 ha en 71 ans dont 157.000 ha dans les 18 dernières années. La tempête de décembre 1999 a particulièrement touché le verger de Basse-Normandie.

La comparaison des cartes montre aussi que dans certains départements les fruitiers qui dans les années 30-50 étaient associés à des cultures ou à de la vigne, se retrouvent aujourd'hui au milieu de prés. C'est le cas en particulier des vergers de l'est de la France (mirabelliers de Lorraine et fruitiers d'Alsace) où l'on dénombre aujourd'hui 41.000 ha mais aussi la Savoie et la Haute Savoie où l'on dénombre aujourd'hui 3.100 ha.

Valorisation des fruits

Jusque dans les années 50, la production de fruitiers de haute tige a fait l'objet d'une intense valorisation. La production de cidre a fluctué en France entre 1890 et 1964 autour d'une moyenne de 18 millions d'hectolitres par an, avec un record de 38 millions d'hectolitres en 1952. La production actuelle n'est plus que 2,75 millions d'hectolitres dont 1,75 million d'hectolitres sont autoconsommés. On peut estimer qu'aujourd'hui seulement un quart de la production fruitière des fruitiers de haute tige encore existant est valorisée (récoltée).

Tableau 4 : Moyens et unités de transformation des fruits dans les Alpes et en France en 1929

Départements	Nombre de pressoirs à pommes	Nombre de cidreries	Nombre d'alambics	Nombre de distilleries	Consommation de cidre en litres/hab
Alpes de Haute Provence	0	0	508	0	0

Hautes Alpes	11	0	378	0	0,1
Alpes Maritimes	5	0	852	0	0
Isère	219	0	572	0	0,8
Savoie	890	0	1.024	0	9,1
Haute Savoie	9.388	0	709	0	59,4
Total Alpes	10.513	0	3471		
Total France	358.270	2.024	70.024	3017	

La forte production de cidre (de pommes et de poires ?) en Haute-Savoie est attestée par la présence de 9.400 pressoirs et une consommation moyenne annuelle de 59 litres par habitant (le record est en Mayenne : 660 litres par habitant). Les autres départements alpins transforment surtout les fruits en alcool à la ferme (alambic).

Tous ces moyens de production recensés en 1929 montrent bien l'importance de la valorisation des fruits en frais, en jus de pomme, en cidre ou en alcool, et l'importance économique qui en découle.

Importance de l'autoconsommation des fruits du poirier

Tableau 5 : niveau de production et d'autoconsommation des poires à poiré en 1929

Départements	Fruits consommés à la ferme en tonnes	Fruits destinés à la vente en tonnes	Production totale en tonnes	Pourcentage d'autoconsommation en %
Alpes de Haute Provence	0	0	0	0
Hautes Alpes	0	0	0	0
Alpes Maritimes	0	0	0	0
Isère	70	10	80	88
Savoie	570	60	630	90
Haute Savoie	13.030	3.690	16.720	78
Total Alpes	13.670	3.760	17.430	78
Total France (1)	137.970	44.020	181.990	76

(1) production moyenne annuelle : 60 kg par arbre

Tableau 6 : niveau de production et d'autoconsommation des poires en 1929

Départements	Fruits consommés à la ferme en tonnes	Fruits destinés à la vente en tonnes	Production totale en tonnes	Pourcentage d'autoconsommation en %
Alpes de Haute Provence	590	1810	2.400	25
Hautes Alpes	380	7710	8090	5
Alpes maritimes	60	290	350	0
Isère	1640	10	1.650	17
Savoie	580	260	840	69
Haute Savoie	1520	1530	3050	50
Total Alpes	4.770	11.610	16.380	29
Total France (1)	96.020	76.660	172.780	56

(1) production moyenne annuelle :19 kg par arbre

Ces deux tableaux montrent que la majorité des fruits de poiriers à poiré était autoconsommée (78%) sous forme de cidre ou d'alcool. Cette proportion est plus faible pour les poires à couteaux (29%).

La valeur actuelle de l'autoconsommation de cidre en France est estimée à 1,1 milliard de francs (valeur 1997), soit 53 % de la consommation totale (source : INSEE, enquête sur la consommation des ménages, 1997).

Inventaire particulier en vallée du Verdon (Alpes de Haute Provence) et vallée du Louron (Hautes Pyrénées)

Tableau 7 : Bilan d'un inventaire des fruitiers dans 5 fermes de la Haute Vallée du Verdon réalisé en 2000

	Ferme 1	Ferme2	Ferme 3	Ferme 4	Ferme 5	Total
Pommier	19	18	14	15	4	70
Poirier	9	13	9	4	5	40
Prunier	2	1				3
Noyer	1	2				3
Cerisier	2		2		1	5
Cognassier	2					2
Noisetier	1					1
Sorbier domestique		1				1
Sorbier des		1	1			2

oiseleurs						
Tilleul	1	1	1			3
Frêne émondé	1					1
Saule émondé		2	1		1	4
Total/ferme	38	39	29	19	11	136

Ce petit inventaire montre que chaque ferme dispose encore d'une trentaine d'arbres « cultivés » de 12 espèces différentes où dominent le pommier (51% des arbres) et le poirier (29%). De nombreux arbres sont encore présents aujourd'hui même si leur valorisation est très faible.

Un inventaire des pré-vergers de la vallée du Laron réalisé en 2000 auprès d'une dizaine de communes montre la présence d'une cinquantaine de vergers d'une taille moyenne d'environ 3000m². Les pommiers constituent 99% des essences et les poiriers 1%. Cependant de nombreux poiriers non inventoriés sont présents à l'intérieur des villages dans les jardins proches des maisons à raison d'1 ou 2 arbres par maison.

Relancer la valorisation des fruitiers de haute tige : l'exemple de Rénova dans les Pyrénées françaises

Historique du projet

1990/91: premier inventaire des variétés locales et plantation d'un premier verger conservatoire sur la base de cet inventaire.

1994: Premières actions de prospection en Couserans.

1996 : Mise en place du premier atelier itinérant « Jus de pomme » dans le cadre d'une CUMA.

1996/97 : Inventaire, rénovation de 500 arbres, replantation de 100 arbres. Programme de replantation en variétés locales sur fonds FNADT (2 400 arbres sur 3 ans)

1997/1998 : Projets Leader 2 et FGER en Ariège, démarrage d'une phase A sur 9 cantons: 300 enquêtes, 1 000 arbres rénovés, 200 arbres replantés, description pomologique du patrimoine, mise en place d'ateliers jus de fruit dans le Couserans et le Séronais.

Bilan

À ce jour, près de 1 000 vergers ont été prospectés, plus de 2 000 arbres rénovés et 1 000 arbres replantés depuis 1996.

Entre 1999 et 2001, 5 000 arbres fruitiers seront plantés après avoir été greffés, porteurs de variétés anciennes exclusivement.

La mise en place en 1996 d'un atelier mobile de transformation des fruits (CUMA de Montbrun), puis en 1998 de 2 nouveaux ateliers (propriété de

Rénova) du même type a permis la fabrication de 10 000 litres de jus de pommes en 1996, 50 000 litres en 1998 et 70 000 litres en 1999. Cette production de jus de pomme pasteurisé est entièrement issue des vieux vergers traditionnels (pré-verger, alignement, arbres isolés) présents chez les agriculteurs.

Ces ateliers sont utilisés par une centaine d'adhérents (agriculteurs, particuliers) dont une douzaine produisent plus de 1 000 litres de jus de pomme. La majorité de la production (60 à 70 %) correspond à de l'autoconsommation, mais pour les plus « gros » producteurs l'essentiel est commercialisé au prix de 13 F le litre en moyenne.

Le prix de la prestation d'un atelier itinérant, pour une personne apportant ces pommes, est le suivant :

- Prestation à la bouteille : 3,50 F TTC
- Fourniture bouteille et capsule : 1,45 F TTC
- Déconsignation simple : 0,60 F TTC/

Rénova a engagé depuis 1999 une étude de faisabilité d'un atelier fixe de transformation des fruits avec la Mission agroalimentaire Pyrénées (MAAP) pour une mise en oeuvre en 2002. Cet atelier devrait permettre d'élargir les produits proposés : cidre, alcools, pâtés (châtaigne), confitures, fruits séchés, ...). Il s'agit de réfléchir à la mise en place d'un atelier de type coopératif destiné à ceux qui souhaitent s'engager de manière plus professionnelle dans la production et la valorisation des vergers de haute tige.

Financements des actions

Les actions de plantations ont été financées par le FGER (Haute-Garonne) et le programme Leader II. Ces programmes prenaient en charge 60 % du coût des fournitures (plants, protection, tuteur), le reste étant à la charge du planteur (environ 40 F par arbre plus frais de plantation).

Le programme LEADER a permis de réaliser un important travail de rénovation des vieux vergers, en prenant en charge 75 % du coût de l'intervention de l'élagueur. Ainsi, sur un montant de rénovation moyen estimé à 240 F / arbre (4 heures par arbre en moyenne), le propriétaire paye seulement 90 F.

En Haute-Garonne, le FGER a également aidé à la rénovation de 375 arbres à hauteur de 80 %.

Le premier atelier de jus de pomme (1996) a été acheté par le CUMA de Montbrun-Bocage (31) et est géré par les adhérents.

Les deux ateliers achetés en 1998 par Rénova ont coûté 50 000 F chacun (remorque, presse, broyeur, pasteurisateur, ...), financés à 50 % par le programme Leader II. Ces ateliers mis à disposition des associations locales affiliées à Rénova (Couserans et Séronais) en échange d'une location basée sur le litre de jus produit. Après remboursement des 25 000 F par atelier, chacune des 2 associations devient propriétaire de l'atelier.

Tableau 8 : Origine et montants des fonds mobilisés entre 1998 et 2001 pour le projet renova

Source de financement	Montant en francs	% du budget total
Leader II	1.000.752 F	31
Conseil général	326.140 F	10
Conseil régional	326.140 F	10
FGER	226 660 F	7
FNADT	440.000 F	13
Communautés de commune	20.000 F	1
Autofinancement	872.308 F	27

Les pistes de financement d'origine européenne

Suite aux accords de Berlin en 1999, 3 sources de financements principaux se dégagent aujourd'hui :

- les soutiens agroenvironnementaux prévus dans le règlement rural 1257/1999
- les aides structurelles objectif 1 et objectif 2 du règlement 1260/1999
- les aides prévues dans les programmes Leader + et Intereg

La mise en œuvre en France du règlement rural passe par les « Contrats territoriaux d'exploitation » (CTE) qui prévoient d'une part des soutiens aux investissements et d'autre part des soutiens annuels sur 5 ans à la mise en place de mesures agri-environnementales.

Une mesure (18.1) est consacrée à « la réhabilitation des vergers abandonnés ». L'aide prévue est de 16F/arbre/an (2,44 euros) dans la limite de 75 arbres indemnisables/ha et dans la limite de 1200F/ha/an (182,94 euros/ha).

La mobilisation des autres fonds nécessite la mise en œuvre de projets collectifs.

Bibliographie :

COULON F. et Al ,« Etude des pratiques agroforestières associant des arbres fruitiers de haute tige à des cultures ou des pâtures » , SOLAGRO-INRA, 2000, 186 pages

Ministère de l'agriculture, résultats généraux de l'enquête agricole de 1929, Imprimerie nationale, 803 pages

POINTEREAU P. et BAZILE D., « Arbres des champs », Editions SOLAGRO, 1995, 139 pages

SOLAGRO, « La Lettre du bocage N° 4 consacrée aux pré-vergers, 2000, 4 pages

